- INFORMATIONS:

Cette 14^{ème} Edition de MARATHON de RANDONNEE PEDESTRE & MARCHE NORDIQUE D'AMIENS METROPOLE « LES FOULEES SAMARIENNES » est une RANDO nature balisée à allure libre se déroulant sur un terrain varié de pistes et sentiers sur une distance de 42 kms.

Le départ

- Rendez-vous à partir de 7h00 pour le marathon à la Halle du parc du Grand Marais à LONGPRE LES AMIENS.
- Grand parking à votre disposition.
- Café d'accueil / Distribution <u>au responsable du groupe</u> des dossards, des Eco-cup et des bracelets pour les ravitaillements.

Départ décalé des Zones à 8h00 : Marathon Marche Nordique - Marathon de Randonnée Pédestre - Marathon Running avec parcours à allure libre, au rythme de chacun.

Ravitaillements

6 postes de ravitaillements sont prévus avec boissons, régénérant & sandwichs.

Poste de contrôle

• Trois arrêts intermédiaires seront possibles aux Km 21, Km 26 et Km 36. Une navette ramènera à la Halle du Grand Marais les participants qui décideront de s'arrêter à ces postes.

Equipement obligatoire

• La rando est en auto suffisance, mais prévoyez un minimum d'eau et un téléphone portable.

Respect de l'environnement

• L'organisation mettra en place une zone de jet de déchets aux postes de ravitaillements et à l'arrivée.

A l'arrivée

Halle du Parc du Grand Marais à LONGPRE LES AMIENS :

Régénérant avec sandwich Hot-dog & boissons (bière, jus de fruit, etc...) sont offerts

Renseignements: acapde.80@gmail.com / www.lescheminsensomme.com





« LES FOULEES SAMARIENNES Marathon 42 kms » Zone de LONGPRE LES AMIENS Halle du parc du Grand Marais Le Samedi 29 Avril 2023

SS

BULLETIN D'INSCRIPTION MARATHON 42 Kms 15 € par participant

| Nom du responsable : | | | | | | |
|----------------------|-----|----------|----------------------|---|---|--|
| Adresse: Ville: | | E-mail : | | @ | | |
| | Nom | Prénom | Date de naissance | Marathon pédestre 42 kms (Mettre une Croix) | Marche Nordique 42 kms (Mettre une Croix) | Possibilité Running 42 kms (Mettre une Croix) |
| 1 | | | | , | | |
| 2 | | | | | | |
| 3 | | | | | | |
| 4 | | | | | | |
| 5 | | | | | | |
| 6 | | | | | | |
| 7 | | | | | | |
| 8 | | | | | | |



Bulletin à retourner

Avec paiement par chèque ou virement à l'ordre de 'LES CHEMINS EN SOMME 'Coordonnées bancaires pour le virement : Domiciliation CCM AMIENS IBAN (International Bank Account Number) FR76 1027 8026 0500 0222 5250 115 BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A

Pour le 15 AVRIL 2023 impérativement

Courrier picard

Adresse: LES CHEMINS EN SOMME
Mr Alain CAPDEPONT
11 rue Victor HUGO 80470 AILLY SUR SOMME



A: Le:

Signature

REGLEMENT

MARATHON de RANDONNEE PEDESTRE & MARCHE NORDIQUE D'AMIENS METROPOLE « LES FOULEES SAMARIENNES 2023 »

CATEGORIE D'AGES

Catégorie d'âges : Adulte

INSCRIPTION

- Inscription : 15 €

Le paiement de la pré-inscription reste acquis à l'association « LES CHEMINS EN SOMME » en cas de non venue à la manifestation, quelle que soit la cause du désistement.

Possibilité d'inscription également pour les Runners (coureurs à pied) dans le cadre des loisirs et sans classement.

PARCOURS

Le parcours est balisé sur l'intégralité de la distance parcourue

- Les participants devront en tous points respecter le code de la route et respecter les autres usagers.
- Cette randonnée Marathon n'est pas une compétition, elle ne comporte aucun classement et chacun peut effectuer le parcours à sa propre allure.

L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des participants si les conditions de sécurité l'exigent (météo, autorisation temporaire ou pour toute raison qu'elle jugera importante).

Tout au long de l'épreuve, les participants devront respecter les sites traversés et sont priés de ne pas abandonner de détritus.

DROIT A L'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos prises lors de l'épreuve dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires. En vous inscrivant, vous abandonnez votre droit à l'image.

RESPONSABILITE

- L'organisateur décline toute responsabilité sur le parcours Notamment :
- En cas d'accident ou de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.
- En cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et/ou des consignes de sécurité spécifiques. En cas de vol, de perte d'objets ou de matériel.

Nous vous conseillons d'avoir ou de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages causés à soi-même par soi-même.

PASS VACCINAL & CERTIFICAT MEDICAL

Le Pass vaccinal peut être demandé avant le départ selon les dispositions en vigueur le jour de l'organisation et il n'est pas demandé de joindre un certificat médical pour la pratique de cette randonnée ouverte à tous en sachant que **Les Foulées Samariennes** ne sont pas une compétition. Néanmoins nous vous conseillons d'avoir un document attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée ou d'avoir une licence dans une fédération (FF Randonnée ou autres).

• Le seul fait de s'engager atteste d'une bonne condition physique.